

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



**BNY MELLON**  
INVESTMENT MANAGEMENT

## BNY MELLON GLOBAL INFRASTRUCTURE INCOME FUND

PART EUR E (INC.) (ISIN: IE00BZ17BT05)

UN COMPARTIMENT DE BNY MELLON GLOBAL FUNDS, PLC

CE COMPARTIMENT EST GÉRÉ PAR BNY MELLON FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

#### OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Maximiser le rendement total issu des revenus et de la croissance du capital en s'exposant à des sociétés du monde entier actives dans l'infrastructure et des opérations connexes.

#### POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

##### Le Fonds :

- investira où que ce soit dans le monde ;
- investira principalement (au moins 80 % de la valeur liquidative du Fonds) dans un portefeuille concentré de parts de sociétés et investissements similaires dans les secteurs d'infrastructure traditionnels (comme l'énergie, les industries, les transports et les services publics) et dans les secteurs d'infrastructure non traditionnels (comme les télécommunications, les logements pour personnes âgées, les soins de santé et l'immobilier) (ci-après les « Sociétés d'infrastructure ») ;
- investira la majorité de son actif dans des sociétés à plus haut rendement afin d'assurer un revenu au Fonds sous la forme de dividendes ; et
- limitera les investissements dans d'autres organismes de placement collectif à 10 %.

##### Le Fonds peut :

- investir jusqu'à 25 % dans les marchés émergents (à l'exclusion de la Russie) ; et

- utiliser des produits dérivés (instruments financiers dont la valeur provient d'autres actifs) dans le but de réduire les coûts ou le risque, ou de générer un capital ou des revenus supplémentaires.

**Indice de référence :** le Fonds évaluera ses performances par rapport au S&P Global Infrastructure NR Index (ci-après l'« Indice de référence »).

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire de Portefeuille jouit de tout le pouvoir discrétionnaire nécessaire pour investir en dehors de l'Indice de référence sur la base de l'objectif d'investissement et des politiques exposées dans le Prospectus. Cependant, l'Indice de référence couvrant une part importante de l'univers d'investissement, la majorité des participations du Fonds seront des composantes de l'Indice de référence. Les pondérations du portefeuille ne sont toutefois pas influencées par celles de l'Indice de référence. La stratégie d'investissement ne limite pas la mesure dans laquelle le Gestionnaire de Portefeuille peut s'écarter de l'Indice de référence.

**Traitement des revenus :** le revenu des investissements sera versé aux actionnaires chaque trimestre au plus tard les 11 février, 11 mai, 11 août et 11 novembre.

**Passation des ordres :** les ordres d'achat et de vente de parts du fonds peuvent être donnés tous les jours ouvrés entre 9h00 et 17h00 (heure d'Irlande). Les ordres reçus avant 12h00 seront exécutés au cours coté le jour même. L'investissement initial minimal pour cette catégorie de parts est comme convenu.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

#### Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

#### Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Étant donné qu'il existe moins de cinq ans de données de performances disponibles pour ce Fonds, cette catégorie repose sur la volatilité simulée et ne constitue pas une indication quant à la catégorie de risque et de rendement future du Fonds. La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 4 parce que sa valeur historique simulée présente une volatilité de volatilité modérée. Avec un Fonds de la catégorie 4, vous avez un risque de modéré de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de modérée.

#### L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- **Risque lié à la performance/l'objectif :** La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.

- **Risque de change :** Le fonds investit sur des marchés internationaux, ce qui implique que la valeur des actifs du fonds est susceptible d'être affectée par la fluctuation des taux de change.

- **Risque lié aux produits dérivés :** Les produits dérivés sont extrêmement sensibles aux changements de valeur de l'actif dont leur valeur découle. Une légère évolution de la valeur de l'actif sous-jacent peut déclencher une fluctuation plus significative de celle du produit dérivé, ce qui peut accroître le volume des pertes et des bénéfices, entraînant une fluctuation de la valeur de votre investissement. Lorsqu'il utilise des produits dérivés, le Fonds peut perdre beaucoup plus que le montant qu'il y a investi.

- **Risque lié aux marchés émergents :** Les marchés émergents comportent des risques supplémentaires liés à un moindre développement des pratiques de marché.

- **Risque de concentration :** La baisse de la valeur d'une seule position du Fonds est susceptible d'avoir un impact substantiel sur la valeur des actifs du Fonds, dans la mesure où le Fonds investit généralement dans un nombre limité de positions.

- **Imputation des frais sur le capital :** Le fonds prélève ses frais sur le capital du fonds. Les investisseurs doivent avoir conscience du fait que cette opération a pour effet de réduire la valeur en capital de votre investissement et de limiter le potentiel de croissance future du capital. Au moment du rachat, il se peut que vous ne récupériez pas l'entièreté du montant investi à l'origine.

- **Risque de change de la catégorie de parts :** Cette catégorie de parts est libellée dans une devise différente de la devise de base du fonds. Les fluctuations de change entre la devise de la catégorie de parts et la devise de référence du fonds sont susceptibles d'affecter la valeur de votre investissement.

- **Risque lié à la règle Volcker** La Bank of New York Mellon Corporation ou l'un de ses affiliés (« BNYM ») a investi dans le Fonds. En raison des restrictions de la « règle Volcker » adoptée par les autorités américaines de réglementation, BNYM doit réduire son pourcentage de participation au capital de façon à représenter moins de 15 % du Fonds, généralement dans un délai de trois ans à compter de la création du Fonds (c'est-à-dire à partir du moment où le gestionnaire du Fonds commence à réaliser des investissements pour le Fonds). Les risques suivants sont notamment possibles : BNYM peut initialement détenir un pourcentage proportionnellement plus important du Fonds, et toute réduction obligatoire peut augmenter le taux de rotation du portefeuille, et, par conséquent, les coûts, les frais et la charge fiscale. Des informations détaillées concernant l'investissement de BNYM dans le Fonds sont disponibles sur demande.
- **Risque de contrepartie** : L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une

contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.

- **Risque lié aux investissements dans les Sociétés d'infrastructure** : La valeur des investissements dans des Sociétés d'infrastructure peut souffrir des modifications de l'environnement réglementaire, économique ou politique dans lequel ces sociétés opèrent.
- **Risque lié aux sociétés à haut rendement** : Les sociétés qui versent un taux de dividende élevé présentent un risque plus élevé de ne pas pouvoir assurer ces paiements et sont plus sensibles au risque de taux d'intérêt.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

## FRAIS

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.*

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	0,53 %

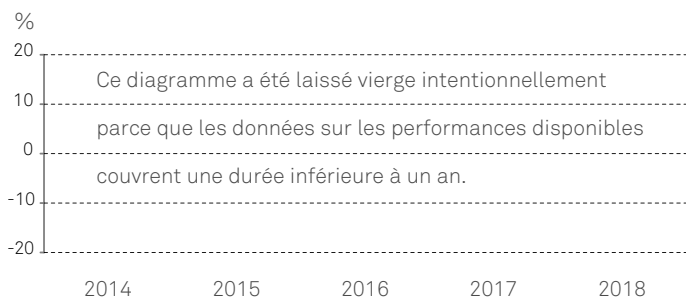
FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Aucun

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation des frais annualisés. Une estimation est utilisée parce que la catégorie de parts a été lancée pendant la période sous revue. Le rapport annuel du fonds pour chaque exercice inclura des détails sur les frais exacts engagés. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

## PERFORMANCES PASSÉES



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du fonds - 31 juillet 2018.

Date de lancement de la catégorie de parts - 13 août 2018.

La performance de cette catégorie de parts est calculée en Euro.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Documents** : Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse [www.bnymellonim.com](http://www.bnymellonim.com) ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

**Prix de l'action** : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

**Conversion** : Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

**Avertissement** : La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

**Dépositaire** : The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.

**Fiscalité** : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

**Politique de rémunération** : Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse [www.bnymellonim.com](http://www.bnymellonim.com). Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.